



FEDE FLASH

N° 175
SEPTEMBRE 2024

CHARGÉE DE MISSIONS FNADEPAPE

Le Conseil d'Administration fédéral a décidé le recrutement d'une nouvelle chargée de missions, qui possède un niveau de compétences à la hauteur tant des enjeux en protection de l'enfance que des besoins exprimés par nos adhérents en matière d'accompagnement.

Madame Tahra KORDI prendra ses fonctions lundi 16 septembre 2024. Cadre diplômée, elle possède une expérience riche et variée dans le secteur social et médico-social, avec une bonne connaissance de la protection de l'enfance.

Nous organiserons rapidement les prises de contact et les modalités de saisine de vos demandes de soutien. Nous lui souhaitons la bienvenue et vous remercions par avance de l'accueil que vous saurez lui réserver.

CONFERENCE DES PRESIDENTS

Elle aura lieu le samedi 12 octobre 2024 de 9 H à 12 H en visioconférence. Nous vous y attendons nombreux car cette rencontre est un moment privilégié d'échanges des présidents avec le conseil fédéral.

Vous recevrez très prochainement la convocation et l'ordre du jour, par voie de e-mail, à partir des adresses en notre possession. N'oubliez pas de nous informer de tout changement intervenu depuis l'année dernière. D'avance MERCI.

L'ADEPAPE 13 a répondu à un appel à projet de la DGCS et a été retenue lauréate pour la réalisation d'un film documentaire sur les ADEPAPE. Elle bénéficie donc d'un financement. La Fédération s'associe à cette démarche et souhaite votre participation. Vous allez recevoir un courrier, via l'ADEPAPE. Répondez nombreux.

Ce documentaire sera diffusé sur LCP et Fr3. Une belle perspective pour 2025.

SUBVENTION MINISTÈRE OUTRE- MER

Suite à notre démarche auprès du Cabinet du Ministère des Outre-Mer et au dépôt d'un dossier de demande de subvention en date du 18 Juin 2024, le Directeur général des Outre-mer nous a signifié l'octroi d'une subvention de 5.000 € dont l'objet porte sur « le renforcement des ADEPAPE dans les territoires d'outre-mer, leur soutien à la création, la formation et l'accompagnement ».

Les modalités d'engagement des financements des missions seront fixées par le Conseil Fédéral, qui définira les priorités d'actions.

DEPLOIEMENT CONVENTION P.J.J.

La Fédération a signé, lors du congrès de Marseille, en Mars 2023, une convention nationale avec pour objectif de favoriser l'accueil des jeunes sortants de la P.J.J. dans le cadre de conventionnements avec les directions territoriales de la P.J.J.

Dans la perspective d'une réunion de bilan programmée le 24 septembre prochain, nous souhaiterions que vous répondiez, par retour du courrier ou mail, au questionnaire joint.

Nous vous remercions de votre collaboration et rendrons compte de l'état d'avancement de ce déploiement à la prochaine Conférence des Présidents.

MOBILISATION NATIONALE

Sollicité par notre partenaire de la CNAPE pour une mobilisation nationale le 25 septembre aux Invalides à Paris, nommée : « **Les enfants doivent être protégés** », notre mouvement s'associe à cette démarche avec le collectif d'autres partenaires en protection de l'enfance. Vous trouverez toutes les informations à l'adresse suivante : www.les400000.org

La Fédération s'associe à ce mouvement qui réunit 60 associations représentatives du secteur.

PUBLICATION RAPPORTS

Deux rapports importants sont parus cet été, que vous trouverez sur les sites indiqués :

- Le rapport annuel sur la situation des pupilles de l'Etat au 31/12/2022 : disponible sur le site de l'ONPE/publications : www.onpe.france-enfance-protgee.fr
- Le rapport de la DRESS « L'aide sociale à l'enfance » édition 2024 : disponible sur le site de la DRESS : www.drees.solidarites-sante.gouv.fr

Ces documents sont une source d'informations importantes pour l'exercice des mandats en Conseil de famille, commission d'agrément, commission accès à l'autonomie, ODPE et CESSEC.

MOUVEMENT DU RESEAU

La Fédération compte une association départementale supplémentaire avec la création de l'**ADEPAPE des Hautes alpes (05)**.

Constituée avec le soutien de l'URADEPAPE PACA et du Conseil départemental, elle est présidée par José ORSINI qui œuvre à ce projet depuis plusieurs années. Nous le remercions et lui présentons tous nos vœux de réussite au développement de l'ADEPAPE.

NECROLOGIE

René BRONDEAU, de l'ADEPAPE de Haute Vienne est décédé fin août : il a été président de cette association pendant plusieurs décennies à la suite du président LEFAURE (président de la Fédération dans les années 60).

René et son épouse n'ont pas ménagé leur peine. Il était un ami impliqué dans la vie de la Fédération. Nous perdons un grand ami.

Nous présentons à Rémy PUYBARAUD, aux membres de l'ADEPAPE et à sa famille, nos sincères condoléances. Monique FERREIRA, administratrice de la Fédération, a représenté la Fédération à ses obsèques.

BONNE RENTREE A TOUTES ET TOUS...